



Stephen Raine a été ordonné prêtre le 3 juillet 2022 à Montmoreau

Retrouvez la vidéo de l'ordination, les photos et la présentation de Stephen Raine.

La vidéo de la célébration d'ordination

L'album photo de la célébration



Portrait de Stephen Raine et Rosemary

Présentation de Stephen Raine à l'Eglise, par le P. Eric Pouvaloue

Monseigneur,

L'Eglise m'offre la profonde joie de vous présenter notre frère Stephen Raine pour que vous l'ordonniez prêtre.

Stephen est, de par son parcours, un Témoin du Christ **qui n'est pas venu « abolir » mais « accomplir »**.

Non ! Le Seigneur n'abolit, aujourd'hui, absolument RIEN de l'existence de notre frère qui est né en 1949 à Coventry, au Royaume Uni. Bien au contraire, en ce Dimanche 03 juillet 2022 Stephen célèbre le 73ème anniversaire de son Baptême dans notre Eglise sœur Anglicane et en la paroisse de St Thomas l'Apôtre, où il fût également confirmé en 1962.

En 1987, diacre de l'Eglise Anglicane et à quelques mois de devenir prêtres, à la naissance de leur fils, Stephen et son épouse ne pouvaient que lui léguer le prénom de Thomas alors qu'il était baptisé dans la Foi Catholique que sa maman Rosemary avait rejoint 3 ans avant. La vie engendre la vie... pour accomplir !

« **La vocation Baptismale** », Stephen n'a eu de cesse de la vivre à travers ses engagements dans les diverses communautés paroissiales dans lesquelles il s'est donné avec tout son cœur et a été ainsi conduit à demander et se préparer à être ordonné dans l'Eglise Anglicane, diacre le 28 Septembre 1986 et prêtre le 27 Septembre 1987.

Le sacerdoce Baptismale Stephen l'a ainsi vécu pendant près de 30 ans jusqu'à la l'âge de 65 ans, âge de la retraite. Vous savez, Monseigneur, avec quel sérieux et quelle probité Stephen l'a vécu, puisque vous avez contacté et demandé les attestations des évêques Anglicans d'Angleterre qui ont été les supérieurs ou proches de Stephen, mais également en France avec un profond souci d'Œcuménisme.

Le sanctuaire Mariale de « **Notre Dame de Walsingham** » est le fondement du sens de l'Eglise de notre frère Stephen avec son épouse Rosemary : la Vierge Marie n'est-elle pas la Mère de l'Eglise ?

En effet, c'est à l'occasion d'un pèlerinage vers ce sanctuaire marial que Stephen a rencontré Rosemary. Cela fait maintenant 47 ans qu'ils se sont mariés le 30 Août 1975.

Je ne puis m'empêcher d'attirer votre attention, Monseigneur, et vous tous frères et sœurs, qu'avec la grâce de Dieu, nous aurons la joie, de célébrer le 30 août 2025, (dans seulement 3 ans), le Jubilé d'Or de mariage d'un de nos frères prêtres ! Un « **challenge évangélique** », s'il en est !

Un couple uni par les liens sacrés du mariage n'est-il pas appelé à devenir l'Icone de l'Union de l'Epoux avec l'Epouse, du Christ avec l'Eglise : de Dieu avec l'Humanité ?

Il se trouve justement que le 25 Mai 2011, le Pape Benoît XVI a choisi d'érigé à « **Notre Dame de Walsingham** » (comme par hasard !) la Prélature personnelle et par la Constitution Apostolique qu'il a alors promulguée a ainsi donné la possibilité à des ministres anglicans ayant rejoint la foi Catholique, sous certaines conditions et tout en étant marié, de demander la « **dispense Pontificale** » idoine qui seule peut leur permettre d'être à nouveau ordonnés diacres et prêtres dans l'Eglise Catholique.

Demande documentée de cette **Dispense** que vous avez faite Monseigneur, en lien étroit avec la Congrégation de la Doctrine de la Foi.

A ce propos, il est essentiel de réaffirmer que cette **Dispense** ne remet nullement en cause la valeur et la beauté du célibat Sacerdotal qui demeure la « discipline ordinaire » dans l'Eglise Catholique tout en notant que cela fait très longtemps que dans l'église Catholique la coexistence d'un clergé marié avec un clergé célibataire est une réalité vécue dans de nombreux pays et églises rattachées sous l'autorité du Pape.

Si je puis me permettre de commenter, Monseigneur : ce n'est pas parce qu'un engagement n'est pas facile à vivre tous les jours qu'il faut pourtant le remettre en cause. Cela est tout aussi vrai pour le célibat ecclésiastique que pour le mariage... n'est-ce pas Stephen et Rosemary ?

Enfin, et pour conclure bientôt, parlons donc de la 3ème blancheur, après celle du Baptême, celle de la Vierge-Marie et de l'Eglise : celle de l'Eucharistie.

En la Fête de Ste Bernadette, le 18 Février 2020, répondant à ma demande pour Stephen et Rosemary, vous m'avez accordé l'autorisation de célébrer l'Eucharistie dans leur « **église domestique** », et d'y laisser le St Sacrement afin qu'ils puissent l'adorer et continuer, en la présence du Seigneur, à y prier la liturgie des heures de l'Eglise comme ils l'avaient quotidiennement pendant les années de ministère anglican de Stephen. Quelle joie cela fut pour eux !

Depuis cette Fête de Ste Bernadette, la chapelle de Rosemary et Stephen est devenue leur « **cachot** » à eux, au centre de la « **vieille ville** » de Montmoreau, pour être au cœur de notre Communauté **un Lieu de la présence de Christ** qui vient pour les humbles qui mendient et supplient sa présence non pas pour la garder pour eux mais bien pour la partager à tous leurs frères et sœurs.

Chaque membre de notre communauté paroissiale peut témoigner de l'effacement et de l'humilité avec lesquelles Stephen

porte le Saint Sacrement et sert ses frères et sœurs, chaque dimanche, à la table eucharistique, même humilité avec laquelle il aborde et rencontre chacun d'entre-nous.

Ainsi, Monseigneur, notre St Père, le Pape François, ayant accordé la dispense Pontificale dont il vous a informé par un courrier de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi en date du 12 mai 2022.

Les chrétiens qui le connaissent ayant été consultés, et ceux à qui il appartient d'en juger ayant donnés leur avis, dont mes prédécesseurs, curés de Montmoreau.

J'atteste, avec la grâce de Dieu, que Stephen a été jugé digne d'être ordonné prêtre « pour la Gloire de Dieu et le salut du monde ».

Père Eric Pouvaloue +

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 01/02/2026 -

<https://charente.catholique.fr/actualites/stephen-raine-a-ete-ordonne-pretre-le-3-juillet-2022-a-montmoreau/>